

Chers paroissiens,

Ce mercredi, nous sommes entrés dans le temps du carême avec ces paroles « Convertissez-vous et croyez à l'Évangile ». Chaque année, l'Église, notre Mère, nous invite durant ces quarante jours à la conversion afin qu'au terme, nous ne laissons pas le Christ seul sur le Chemin du Golgotha qui ouvre à la Vie du Ressuscité.

L'Évangile du mercredi des Cendres (Mt 6, 1-6.16-18) nous donne trois grands axes de conversion : le partage, la prière et le jeûne.

1. Le partage

Lorsque nous pensons « partage » nous le considérons souvent en terme financier, sous forme d'aumône, mais l'accaparement des biens ne concerne pas que l'argent. Nous vivons dans une culture inquiète qui court après le temps, oubliant de le recevoir de Dieu comme un don. Suis-je prêt à partager mon temps ? à le mettre à la disposition de l'autre dans un service qu'il soit paroissial ou autre ? L'Écriture nous dit : « Ton Père qui voit dans le secret, te le revaudra » (Mt 6, 4b).

2. La prière

Quelle place la prière « respiration de l'âme » a-t-elle dans ma vie ? Ma journée tourne-t-elle autour de ce moment privilégié de présence à Dieu, ou bien la prière est-elle reléguée en fin de journée... ? s'il me reste un peu de temps...

Et la messe dominicale dans mon agenda hebdomadaire... ? Est-ce un ressourcement essentiel, ou bien j'y participe lorsqu'il n'y a rien de plus « important » ou plus pressé ? Est-ce que ce sont mes « besoins » de Dieu qui rythment ma vie intérieure ou suis-je soucieux de ce Dieu qui veut avoir besoin de la créature que je suis ? L'Écriture nous dit encore : « Voici que je me tiens à la porte, et je frappe. Si quelqu'un entend ma voix et ouvre la porte, j'entrerai chez lui » (Ap 3, 20)

3. Le jeûne

Le jeûne est une pratique très ancienne, le Christ Lui-même n'a-t-il pas inauguré sa vie publique par 40 jours de prière et de jeûne au désert ? L'Église nous invite à Le suivre sur ce chemin en ce temps de carême. Mais pourquoi ?

St Paul nous dit : « C'est pour que nous soyons libres que le Christ nous a libérés. Alors tenez bon, ne vous mettez pas de nouveau sous le joug de l'esclavage. » (Ga 5, 1). De multiples contraintes marquent notre vie, elles sont d'ordre alimentaire, affective, ou de loisir... Le jeûne ne se réduit pas à la privation d'aliment, il est disponibilité de notre personne que nous présentons au Seigneur au travers d'une privation. Ainsi le Christ nous fera découvrir la liberté des enfants de Dieu que nous sommes, cette liberté qu'Il nous a méritée sur la Croix. Non plus une liberté pour s'exalter, mais pour la paix et la joie de se découvrir l'objet de tant de sollicitude, de prévenance de sa part.

Pour ce carême 2019 plusieurs initiatives sont proposées dans notre paroisse pour accompagner notre conversion au travers d'actes concrets :

1. Le partage
 - La collecte de carême

Beaucoup d'entre nous ont eu la joie l'été dernier, de faire la connaissance du Père Mérimé YOKOSSI, venu du Bénin nous remplacer. Le P. Mérimé est directeur du « collège catholique Mgr Lucien Chambeny » (collège & lycée) situé au nord du Bénin, à Kérou. Cette école a besoin de développer ses bâtiments pour accueillir les enfants de plus en plus nombreux. Les ressources locales ne permettent pas de mener à bien ce projet, la région étant l'une des plus pauvres du Bénin. Aussi avons-nous décidé de mettre le « don de carême » de cette année au service de ce beau projet éducatif. Par avance MERCI !

Vous pouvez déposer vos offrandes sous enveloppe (en précisant « don de carême ») dans les boîtes aux lettres des cures. Chèques libellés à l'ordre de « la paroisse SJPII ». La quête du Jeudi saint sera attribuée à ce projet.

- Les groupes fraternels

Il est bon aussi de partager les biens spirituels que le Seigneur a déposés en nos cœurs. Les groupes fraternels paroissiaux, sont non seulement des lieux de fraternité mais aussi d'écoute et d'échange autour de la Parole de Dieu, de prière, d'accueil et d'évangélisation.

Avons-nous envisagé sérieusement la possibilité de rejoindre l'un d'entre eux ? Au travers de ces groupes que nous faisons vivre en y participant, la vitalité de notre paroisse nous rejoint chez nous, dans notre quotidien. Pour

des informations exhaustives n'hésitons pas à consulter la page dédiée du site internet de la paroisse.

2. La prière :

- Adoration hebdomadaire du samedi

Chaque samedi de 10h30 à 17h30, le Seigneur Jésus nous attendra dans son Très Saint Sacrement :

- Samedi 9 mars : église de Divonne,
- Samedi 16 mars : cure de Cessy,
- Samedi 23 mars : chapelle de la Sainte-Trinité à Gex,
- Samedi 30 mars : chapelle de la Route Blanche à Segny (début de l'adoration le vendredi 29 à 17h30 jusqu'au samedi 30 à 9h à la chapelle de la Sainte-Trinité à Gex)
- Samedi 6 avril : chapelle de la Sainte-Trinité à Gex,

Pour que nous puissions exposer le Très Saint Sacrement dans un ostensor, il nous faut être assurés d'un roulement de personnes sans discontinuité, aussi serez-vous invités à vous inscrire en ligne (lien sur la page d'accueil du site de la paroisse).

- Le sacrement de la réconciliation

Ce sacrement est un haut-lieu de la conversion, en me reconnaissant pécheur, j'expérimente la profondeur de l'amour miséricordieux du Seigneur. Tous les samedis, quelque soit le temps liturgique, nous avons la possibilité de nous confesser en trois lieux (Segny, Divonne, Gex). Le samedi 30 mars, entre 9h15 et 17h, à la chapelle de la Route Blanche de Segny, nous aurons une journée de la Miséricorde. Des confesseurs se tiendront à votre disposition en continue.

- Entretiens de Carême : « Passer de la mort à la vie » (Cf. 1 Jn 3,14)

Les vendredis de carême des 8, 15, 22, 29 mars et 12 avril à 20h30 à la salle Saint-Pierre de Gex, le père Michaël Gaborieau proposera une conférence de 45 mn sur « le combat dans la vie spirituelle », un parcours à partir des combats bibliques. La conférence sera suivie de 30 mn de questions/réponses.

3. Le jeûne : bol de riz

Le vendredi 5 avril, dès 19h les enfants de la paroisse se retrouveront à la halle Perdtemps de Gex pour un bol de riz. Chaque paroissien est invité et attendu à ce temps de convivialité qui sera aussi un temps de prière que les enfants animeront par leurs chants. Les dons recueillis à cette occasion participeront au « don de carême » (cf paragraphe plus haut).

Et parce qu'une paroisse doit être un milieu de vie surnaturelle à forte dimension familiale (ne vivons-nous pas du même sang, celui du Christ ?), profitons de ce temps de carême pour prier les uns pour les autres et présentons au Seigneur les intentions que nous portons :

- Les trois adultes qui recevront les sacrements de l'initiation chrétienne au cours de la veillée pascale (baptême, confirmation, eucharistie),
- Les huit enfants qui seront baptisés le jour de Pâques,
- Souci de travail : quelques-uns sont au chômage depuis trop longtemps,
- Souci de santé : longue maladie à l'issue incertaine pour certains,
- Souci matériel : gros dossiers matériels que la paroisse doit conduire d'ordre immobilier ou autre, entravant les prêtres dans leur mission.

Pour toutes ces intentions, confions tous et chacun de notre paroisse St-Jean-Paul II à saint Joseph, le chef de la sainte Famille. Voici une prière que nous pourrions dire chaque jour de ce mois de mars qui lui est consacré :

*Je vous salue, Joseph, vous que la grâce divine a comblé,
le Sauveur a reposé dans vos bras et grandi sous vos yeux,
vous êtes béni entre tous les hommes, et Jésus,
l'Enfant divin de votre virginale épouse est béni.
Saint Joseph, donné pour père au Fils de Dieu,
priez pour nous dans nos soucis de famille,
de santé et de travail, jusqu'à nos derniers jours,
et daignez nous secourir à l'heure de notre mort. Amen.*

Vos curés vous assurent de leur prière et comptent sur les vôtres pour que ce carême 2019 soit un beau temps de conversion qui réjouisse le Seigneur.

P. Grégoire de KERMENGUY

P. Tanguy de LA GIRONIÈRE